

« Administration générale »

M. Raphaël MEDARD – M. Laurent DELBECQUE

Conseil Communautaire du 21 avril 2009

19 H 00 – Gétigné

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 38

Nombre de délégués votants : 36

Présents : 35

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		SUPPLÉANTS
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Yves TEMPLIER M. Patrick COCHET	M. Jean-Paul DENIAUD	
BOUSSAY	M. Gérard ESNAULT M. Gilles BATAILLE	M. Pierre-Luc PAVAGEAU	
CLISSON	Mme Françoise GAUTHIER Mme Lisa BALOUIN	M. André RAUTUREAU M. Jean BABONNEAU	M. Laurent OUVRARD
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT M. Gilles DIXNEUF	M. Georges PIFFETEAU M. Christian COVEZ	
GORGES	M. Patrice LECHAPPE M. Jean BOUCHER	Mme Eliane PETITJEAN	
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD M. Jean-Paul GARREAU	Mme Danielle ALLAIN	
MAISON-SUR-SÈVRE	M. Aymar RIVALLIN	M. Thierry GEX	M. Alain CARDIN
MONNIÈRES	M. Claude CARTERON	M. Gérard MARION	
REMOUILLÉ	M. Robert GOURAUD		Mme Maryvonne GUIBERT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI	M. Michel MECHINEAU	
ST-LUMINE-DE-CLISSON	M. Christian HERVOUET		M. Jean-Michel HERVOUET
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN M. Daniel BONNET	M. Michel BATARD	

Excusés : M. Jean-Pierre COUDRAIS, M. Franck NICOLON, M. Claude CESBRON qui a donné procuration à Mme Eliane PETITJEAN, M. Pascal BROCHARD, M. Denis GRANDJEAN, M. Emmanuel GIRARD, M. Jacques PROUX

Secrétaire de séance :

Assistaient également à la séance : M. Paul BAHUAUD, Mme Carine SARTORI, Mme Laurence VALTON, M. Albert MECHINEAU, M. Jean-Yves LE ROUX

- ✚ Le Conseil Communautaire désigne M. François GUILLOT pour être secrétaire de cette séance.
- ✚ Le procès-verbal de la séance du 17 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

Suite à la décision de principe prise par le conseil du 17 mars 2009 sur le lancement d'une DUP, Monsieur BABONNEAU s'étonne de ne pas voir ce point à l'ordre du jour de la présente séance. M. TEMPLIER lui répond que M. COUDRAIS pilote ce dossier et qu'un retour sera fait au prochain conseil.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL

↳ Création d'un compte épargne temps dans la collectivité

Suite à l'introduction du compte épargne-temps dans la Fonction Publique Territoriale. Le Conseil communautaire approuve la création et fixe les modalités de mise en place du compte épargne-temps.

↳ Versement d'une gratification aux étudiants stagiaires

Le Conseil communautaire décide de gratifier les étudiants stagiaires de plus de 3 mois consécutifs entre 12,5 % et 20 % du minimum du plafond horaire de la sécurité sociale en fonction du niveau des missions.

Il approuve également une gratification aux stagiaires étudiants présents pour une durée de 1 à 3 mois en contrepartie des missions exécutées à hauteur de 6,25 % du minimum du plafond horaire de la sécurité sociale.

Le stage donnant lieu à une gratification devra être obligatoirement conventionné et sera limité à 6 mois (sauf pour un stage intégré au cursus pédagogique).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

↳ ZA du Haut Coin à Aigrefeuille-sur-Maine - vente d'un terrain à l'entreprise MEMO SARL

Le Conseil communautaire décide de vendre à la SARL MEMO un terrain viabilisé dans la zone d'activités du Haut Coin à Aigrefeuille sur Maine pour une superficie totale de 2 032 m² moyennant le prix de 12 € HT/m² soit un prix d'achat total égal à 24 384 € HT.

ENVIRONNEMENT

↳ Attribution du marché pour l'exploitation des déchetteries et collecte du verre en P.A.V.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'attribution du marché pour l'exploitation des déchetteries et collecte du verre en P.A.V.

Pour le lot 1 (gravats), le groupement d'entreprises retenu est CHARIER D.V. et BRANGEON ENVIRONNEMENT pour un montant de 65 780 € HT/an.

Pour le lot 2 (ferraille), l'entreprise retenue est GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT pour un montant de 22 750 € HT/an.

Pour le lot 3 (cartons), l'entreprise retenue est BRANGEON ENVIRONNEMENT pour un montant de 16 210 € HT/an.

Pour le lot 4 (déchets verts), l'entreprise retenue est BRANGERON ENVIRONNEMENT pour un montant de 20 325,50 € HT/an.

Pour le lot 5 (tout venant), l'entreprise retenue est BRANGEON ENVIRONNEMENT pour un montant de 172 055 € HT/an.

Pour le lot 6 (D.M.S. et D3E), l'entreprise retenue est BRANGEON ENVIRONNEMENT pour un montant de 18 454,50 € HT/an.

Pour le lot 7 (plastique), l'entreprise retenue est BRANGEON ENVIRONNEMENT pour un montant de 5 700 € HT/an.

Pour le lot 8 (bois), l'entreprise retenue est BRANGEON ENVIRONNEMENT pour un montant de 47 360 € HT/an.

Pour le lot 9 (verre), l'entreprise retenue est CHARIER D.V. pour un montant de 45 086 € HT/an.

DÉCISIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire :

- qu'un avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs a été signé avec le Conseil régional des Pays de Loire et l'organisme de gestion du Lycée Charles Péguy ayant pour objet la réévaluation des tarifs horaires 2008/2009 et l'utilisation de la piscine Aqua'val,
- qu'une convention a été signée avec l'entreprise ELPRONAT pour l'occupation à titre précaire et temporaire d'un local d'activités dans l'hôtel d'entreprises de Clisson à l'atelier n° 1 de 195,80 m². Cette convention, qui fait suite à une convention de 12 mois, a pris effet à compter du 1^{er} avril 2009 pour une durée d'un an,
- qu'une convention a été signée avec la société BERGER-LEVRAULT pour la maintenance et le suivi des différents logiciels fournis par la société MAGNUS (fusionnée à la société BERGER-LEVRAULT) afin de permettre le bon fonctionnement des services communautaires, en matière de finances, comptabilité et ressources humaines,
- que les nouveaux tarifs des activités et sorties pour les jeunes de plus de 12 ans sont applicables pour 2009.

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Contrat de territoire :

M. TEMPLIER rappelle qu'un recensement exhaustif de projets communaux a été réalisé, qu'ils relèvent ou non du contrat de territoire.

Les maires se sont réunis en séminaire le 7 avril et dans un excellent état d'esprit ont identifié les thématiques prioritaires et les projets présentés au titre du contrat de territoire.

Au final, 70 % des crédits sont affectés sur des projets communaux, 25 % vers la Communauté de communes et 5 % pour les syndicats. Par politique publique, les crédits sont répartis comme suit :

- Assainissement : 26 %
- Equipements et services : 20 %
- Habitat/Logement : 9 %
- Action sociale : 13 %
- Infrastructures et réseaux : 5 %
- Hydraulique : 5 %
- Aménagement du territoire : 10 %
- Développement économique/Tourisme : 12 %

Ce projet sera présenté au Conseil dès validation par le Conseil général de Loire-atlantique.

Ressources humaines :

M. Templier annonce l'adoption d'un plan de formation visé par le CTP le 26 mars 2009. Le plan de formation est un document qui décline, pour l'année à venir, les actions de formations validées au niveau de l'ensemble des services et des agents.

Le plan de formation 2009 se décline en 6 priorités pour la Communauté de communes :

- 1) la qualité du service public et le développement des compétences des agents,
- 2) l'intégration des agents, l'acquisition d'une culture commune et l'accompagnement vers le changement,
- 3) l'hygiène et la sécurité,
- 4) le développement personnel
- 5) l'accompagnement des cadres dans les pratiques managériales,
- 6) l'évolution de carrière des agents.

Aménagement du territoire :

Mme Martine Legeai rend compte de la commission Aménagement du territoire du 23 mars 2009. Elle précise que 3 sites ont été proposés par la ville de Clisson pour accueillir un établissement de formation et qu'un comité de suivi sera créé afin d'associer les élus du territoire.

Les deux autres points sont la présentation de la politique de covoiturage du Conseil général de Loire-Atlantique par M. Letourneux, chargé de mission au CG 44 et la ZDE.

Mme Legeai donne le compte rendu de la première commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées du 26 mars 2009.

Communication :

Mme Nelly Sorin rend compte de la commission Communication du 30 mars dernier où il a été question de la sortie du magazine 35, des marchés de communication avec la préparation des cahiers des charges des supports de communication, du calendrier prévisionnel de la CCVC dans les communes et du devis des photos aériennes pour les communes.

Mme Sorin annonce que la prochaine commission Communication aura lieu le lundi 27 avril 2009 à la mairie d'Aigrefeuille-sur-Maine à 19 h.

Finances :

M. Claude Carteron communique le calendrier de travail de la Commission Finances :

- Commission Finances - lundi 11 mai 2009 à 19 h (Siège) : rapport d'activités Finances 2008 et bilan financier au 31 décembre 2008.
- Réunion mixte Conseil des Maires / Commission Finances - mardi 26 mai 2009 à 19 h (Salle Aqua'Trium) : affectation des résultats 2008 et examen du budget supplémentaire 2009.

Développement économique :

M. François Guillot rend compte du groupe de travail veille économique et fiscale qui s'est tenu le 23 mars 2009 pour faire un point d'information sur la réforme de la Taxe Professionnelle.

Il rend compte également de la commission Développement économique plénière qui a eu lieu le lundi 6 avril 2009 à 18 h 30 à la Communauté de communes et qui a traité de :

- la présentation du rapport d'activités 2008,
- la restitution des groupes de travail,
- des actualités sur les dossiers d'entreprises.

Enfin il évoque les conclusions du groupe de travail sur les ZAP qui visent à mettre en adéquation l'offre et la demande locale.

Environnement :

M. Christian Hervouet indique que le groupe de travail Déchetteries-Recyclerie sur le règlement s'est réuni le 20 avril 2009 afin de proposer un nouveau règlement intérieur pour l'accès des déchetteries et l'accueil de nouveaux déchets.

Voirie :

M. Robert Gouraud annonce la fin des travaux de la rue des Rosiers dans la ZA de Tabari à Clisson.

Il indique également que la réception définitive des travaux de grosses réparations de voirie 2008 (ZA du Pré Neuf à Gorges et ZA de Tabari à Clisson) et du lotissement artisanal de la Malvineuse à Monnières a eu lieu le 19 mars 2009.

Enfin, il informe que la consultation des entreprises sur l'aménagement de la ZA de la Maine à Remouillé a été lancée le 16 avril 2009.

Animation Enfance-Jeunesse et piscine :

M. Jean-Paul Richard annonce que le groupe de travail piscine est prévu le 11 mai 2009 qui a pour objet la communication dans le cadre du projet d'établissement.

Il rend compte du groupe de travail Enfance du 23 mars 2009 concernant la préparation d'une feuille de route afin de définir les axes de réflexions et les objectifs à atteindre et fixer les priorités d'actions.

La prochaine réunion aura lieu le 27 avril 2009.

Il indique que le groupe de travail Jeunesse du 6 avril 2009 portait sur la validation des séjours été pour les 11-18 ans.

Enfin, il annonce la mise en place des groupes de travail Jeunesse communaux. Les rencontres ont eu lieu en présence d'élus, de l'animateur de l'espace jeunes et de la CCVC.

Les réunions pour les communes de Gorges et St-Hilaire-de-Clisson restent à programmer.

Tourisme :

M. Aymar Rivallin donne le compte-rendu de la commission Tourisme du 25 mars 2009 pour aborder les thèmes suivants :

- parcours « Murmures de rochers » : présentation de maquettes et état d'avancement,
- guide multimédia « Latitude Gallimard » : film de démonstration et communication,
- organisation et calendrier des groupes de travail
- information sur le déroulement de l'étude du Pays sur le développement et l'organisation du tourisme
- présentation du programme du Festival « Montmartre à Clisson » qui se déroulera les 6 et 7 juin 2009.

Il rend compte également du comité de pilotage Murmures de rochers qui a eu lieu le 25 mars 2009 pour traiter des points suivants :

- points d'arrêt Piste aux empreintes,
- l'observatoire
- la cabane à sons
- calendrier de réalisation

Informations diverses :

M. le Président annonce qu'une convention « ACTES » a été signée le jour même avec le représentant du Préfet afin de mettre en place la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

A la suite de ce Conseil, les viticulteurs de la Vallée de Clisson, ayant remporté une médaille au Concours général agricole de Paris le 1^{er} mars 2009, sont présentés au Conseil communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Président :

Jean-Yves TEMPLIER